



<http://www.sud-renault-douai.com>

Tel : 38926

TG 74



15.12.09

VEHICULES ELECTRIQUES AUJOURD'HUI L'EUPHORIE. DEMAIN UN DANGER POUR LES EMPLOIS FRANCAIS ...POURQUOI ?

POUR LE MOMENT 4 véhicules électriques seront fabriqués, il s'agit de la FLUENCE, la ZOE, la TWIZI, et la KANGOO. Si la fabrication de ces véhicules est un plus pour l'environnement déjà bien atteint, **c'est avant tout un danger à court ou moyen terme pour les emplois Français.**

UNE REALITE pour ceux qui ont visionné le reportage diffusé sur TF1 ce dimanche 13 décembre, la FLUENCE tout électrique qui sera fabriquée à **Bursa en Turquie** (les emplois Turcs seront garantis) sera vendue en France en 2011, tout comme la KANGOO électrique.

POUR 2011 les batteries qui actuellement ont une autonomie de 160 kms, passeront à 300 kms d'autonomie. Le prix d'achat de ces véhicules sera le même que les véhicules de même gamme à moteur thermique diesel.

LES VEHICULES à propulsion électrique auront pour client essentiel celui qui a besoin d'un second véhicule pour des déplacements locaux, mais il sera quand même envisageable d'utiliser ces véhicules pour des vacances car les stations essence vous prodigueront des échanges standard de la batterie, le temps de recharge de la batterie serait de 6 à 8 heures.

LA QUESTION A SE POSER EST LA SUIVANTE : combien de clients choisiront pour des déplacements locaux et à prix égal entre le véhicule tout électrique et le véhicule thermique diesel, entre le carburant à acheter et juste brancher une prise qui coûterait 2 euros par charge pour faire 300 kms ?

DE PLUS le nombre de véhicules électriques qui seront vendus en France aura une incidence directe sur la consommation de carburant qui au final diminuera les gaz à effet de serre et c'est mieux pour l'environnement, **mais l'effet contraire sera une hausse très forte du prix des carburants (moins de demande donc l'OPEP se rattrapera sur le prix du baril)**

POUR SUD si ces véhicules étaient fabriqués en France, cela aurait le mérite de garantir l'emploi des salariés Renault France, cependant même si les véhicules électriques se banaliseront dans les années à venir, la garantie d'emploi est plutôt sur les pays tels : la Turquie, la Roumanie, l'Inde, le Portugal. Pour SUD l'attribution d'un véhicule électrique à Renault Douai garantirait la pérennité de nos emplois.

EMPLOI DES SENIORS

SUR LE PRINCIPE de l'obligation d'embaucher des seniors (+ de 55 ans) qui sont en recherche d'emploi, SUD ne peut être contre, car bien souvent ces personnes en difficulté professionnelle n'ont pas leur nombre d'années pour profiter pleinement d'une retraite pleine et entière.

SUR LE PRINCIPE d'obliger les salariés à rester le plus longtemps possible dans l'entreprise, y compris au-delà de 60 ans, SUD est fermement CONTRE. Il est impératif de laisser la place à aux jeunes.

SUD ne peut qu'attirer l'attention des salariés sur l'accord qui se signera au niveau central, car cet accord plombra de manière durable l'emploi des jeunes. Mais surtout bloquera les départs d'anciens même si ceux-ci ont leurs années pour prétendre à une bonne retraite.

A DOUAI ils veulent nous faire travailler jusqu'au dernier souffle, et pourtant d'autres solutions existent, la preuve :

19/11/09 - Renault-Trucks : dispense d'activité pour les salariés âgés

Les syndicats **CFDT, CFTC, FO et CFE-CGC** ont signé l'accord portant sur le plan de dispense d'activité. Concrètement, **231 salariés, dont 166 ouvriers, pourront, à condition d'être nés entre 1950 et 1952, cesser de travailler jusqu'à leur départ en retraite.** Pendant cette période, les salariés concernés percevront **75 % de leur salaire net.** L'usine Renault-Trucks, qui emploie **2 600 personnes, a été touchée par 120 jours de chômage partiel depuis le début de l'année.**

Publié par ACTU SYNDICAT (pour info SUD est largement majoritaire à Renault TRUCKS (plus de 50% mais il ne signe pas car il voulait 75% du brut soit 90% du net) 75% du net pour un salaire à 1800 euros net représente seulement 1350 euro.

COMPTEURS CTC

La remise à zéro des CTC aura lieu le 31 décembre 2009, cependant la direction prendra soin de ne pas transférer les CTC positifs dans le CTI ou les payer en HS, même si c'est la loi, nous le savons et vous le savez...mais SUD n'est pas du genre à mâcher ses mots : **la Direction se fout dans la merde, (elle a déjà perdu 5 fois contre SUD, soit 2 fois pour la représentativité de SUD, une fois au TGI pour les RS au CHSCT de SUD, une fois en cour de cassation pour la représentativité de SUD, une fois en TGI pour les compteurs collectifs) le pire c'est qu'elle le sait puisqu'elle a dit en CE que les compteurs sont "sous cloche", mais il faut bien couvrir ses syndicats maison qui se réveillent après 3,5 ans de profond sommeil et que les élections approchent .. ! même si elle sait qu'elle perdra une 6ème fois contre SUD et que cela approche aussi.**

SUD a une nouvelle fois assigné la Direction au TGI pour les CTC positifs et la disparition du CEF entre janvier 2009 et octobre 2009, la **CGT confédérée** s'est jointe à notre instance, ainsi que **la CFTC** qui a pris un avocat lillois. **L'audience devait avoir lieu le 14 décembre 2009, avec les Syndicats insoumis** qui nous rejoignent c'est finalement le **4 février 2010 avec délibéré probable le 18 février 2010.** La direction jouant le jeu pour ses amis du pourrissement de la situation des compteurs, de nombreux salariés étant toujours en négatif au 31/10/2009, nous comptons donner une leçon à la direction...COMMENT... à suivre....

Gardez ce tract, les paroles s'envolent, les écrits restent